

Etats-Unis : première exécution avec un produit euthanasique pour animaux

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 11 mars 2011

C'est ainsi que la presse américaine [présente](#) l'information : Johnnie Baston, 37 ans condamné à mort pour avoir tué un commerçant dans l'Ohio à bout portant d'un tir dans la nuque en... 1984, a été exécuté jeudi au moyen d'une injection unique d'un produit utilisé pour euthanasier les chiens, du pentobarbital. Il est le premier condamné à mort aux Etats-Unis à avoir été tué de cette façon.

Le recours à cette procédure fait suite à une pénurie de la drogue utilisée jusque-là en combinant plusieurs injections, le thiopental, que les fournisseurs étrangers se refusent à livrer à un pays qui pratique la peine de mort, et dont l'efficacité faisait débat dans l'Ohio après qu'un condamné eut survécu à son exécution par ce moyen il y a un an environ.

Le message médiatique est clair : Johnnie Baston a été tué comme un chien.

Mais alors il faudrait pousser le raisonnement un peu plus loin et raconter le tout de l'histoire : si la presse signale que le pentobarbital est utilisé à petites doses en tant qu'anesthésiant sur l'homme, il faut ajouter que la drogue est surtout connue comme produit euthanasique pour l'homme.

C'est le pentobarbital de sodium qui est utilisé en dose unique dans les cocktails létaux proposés pour l'euthanasie dans l'Oregon, dans les cliniques Dignitas en Suisse pour le suicide assisté, ou encore aux Pays-Bas (où l'on le qualifie d'elixir de pentobarbital) qui le proposent pour les candidats à l'euthanasie désireux de s'administrer eux-mêmes leur poison par voie orale plutôt que de le recevoir par intraveineuse (en ce cas on utilisera du thiopental).

Où l'on arrive à un drôle de paradoxe. Exécutez un condamné à mort avec ce « médicament » qui tue, et l'on vous présentera comme un barbare, un tortionnaire, un bourreau, un insensé qui ravale l'homme au rang de la bête. Administrez-le à une personne qui demande à quitter la vie, et vous voilà ami de la dignité humaine, du droit de choisir l'heure de sa mort, de facilitateur de la « mort douce ».

Mais nous n'allons tout de même pas nous en étonner.

© [leblogdejeannesmits](#).